

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **mercredi 9 avril à vingt heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame **BRICAUD Nathalia**, Maire.

Étaient présents : Mme **AMARAL** Sandra, Mme **BICENKO** Katherine, Mme. **BRICAUD** Nathalia, Mme. **CHEMIN** Delphine, Mme **KONIECZKA-CHANDI** Katia, Mme. **LAMARQUE** Nadine, M. **KARM** Jean-Marie, M. **TREFCON** Laurent.

Étaient absents excusés : M. **ROBIN** Gilles a donné pouvoir à Mme **LAMARQUE** Nadine, M. **POLICE** Yves a donné pouvoir à Mme **CHEMIN** Delphine, M. **ROPERS** Patrick a donné pouvoir à Mme **AMARAL** Sandra.

Était absente non excusée : Mme **CORREIA** Sandrine.

Secrétaire de Séance : Mme **KONIECZKA-CHANDI** Katia.

Date de convocation	26/03/2025
Date d'affichage	26/03/2025
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	15
Nombre de Conseillers en exercice	12
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	8

Délibération 2025-11 : Autorisation donnée au maire de solliciter une subvention pour les travaux de rénovation énergétiques des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget communal voté en séance,

Considérant le projet de la Commune de Ponthévrard de réaliser des travaux de rénovation énergétique sur certains bâtiments communaux, à savoir :

A/ Mairie

- Isolation de la cuisine
- Remplacement de la menuiserie bois (fenêtre) dans l'escalier des archives.
- Remplacement de la porte d'entrée en façade de mairie (accès 1^{er} et 2^{ème} étage).
- Fermeture de la mezzanine surplombant la salle du Conseil Municipal/Salle de réunion/Salle des mariages

B/ École

- Remplacement de l'ensemble menuisé (fenêtres) en pignon Nord au 1^{er} étage.

Considérant que ces opérations sont susceptibles de bénéficier de subventions,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Désignation	Coût H. T	% subvention possible	Subvention possible	Reste à charge Commune
1	1.650,00 €	60 %	990,00 €	660,00 €
2	1.004,52 €	80 %	803,62 €	200,90 €
3	3.339,90 €	80 %	2.671,92 €	667,98 €
4	15.489,39 €	80 %	12.391,51 €	3.097,88 €
5	12.870,00 €	80 %	10.296,00 €	2.574,00 €
Total	34.353,81 €		27.153,05 €	7.200,76 €

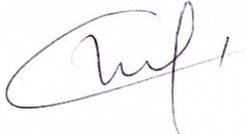
Après avoir entendu l'exposé de Madame Nathalia BRICAUD, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (11 voix POUR),

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter auprès des partenaires institutionnels (Département des Yvelines, Région Ile-de-France, ...) des subventions pour les différents travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux.
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 34 353,81 €HT
- **S'ENGAGE** à utiliser ces subventions, sous son entière responsabilité, pour les travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux susvisés.
- **S'ENGAGE** à financer la part de dépense restant à charge.
- **DÉCIDE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice 2025 – Imputation 65748.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le secrétaire de séance



Katia KONIECZKA-CHANDI



Le Maire



Nathalia BRICAUD

Certifié exécutoire le présent acte

Publié le :

14 avril 2025

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

11 avril 2025